



LE NOUVEL'HOP



Journal de communication du chantier du Nouveau Centre Hospitalier Pierre Oudot (NCHPO)

Les faits marquants du mois



POSE DE LA SIGNALÉTIQUE DU MUR SIGNAL



**POSE DES CANDELABRES
ET
DE LA CLOTURE PERIPHERIQUE**



La Gestion Technique Centralisée

La **Gestion Technique Centralisée** a pour principal objectif l'amélioration de la qualité du service offert par les services techniques en termes de maintenance et de sécurité des personnes. Elle assure l'interface Homme-Machine, elle assistera les opérateurs de maintenance dans leur activité.

La GTC vise un meilleur suivi des équipements et des interventions, et permet de réaliser des économies financières substantielles sur la maintenance et la sécurité



Le champ d'application de la Gestion Technique Centralisée est très vaste. La GTC permet, en effet, de télé surveiller les points sensibles, d'automatiser partiellement ou totalement le fonctionnement et de faciliter le travail des exploitants. Il s'en suit généralement un accroissement de la fiabilité et une diminution des coûts de fonctionnement.

Cette interface permet la visualisation des états et la commande des installations et des équipements électromécaniques : ventilation, éclairage, signalisation dynamique, alimentation électrique, gestion du trafic, réseau d'eau de lutte contre l'incendie



- ✓ elle permet le traitement en temps réel des informations par la mise en œuvre d'automatismes ou de commandes manuelles, la surveillance d'alarmes ou de schémas synoptiques de visualisation ;



- ✓ facilite l'exploitation par la mise à disposition en temps différé de statistiques de fonctionnement et la gestion de la maintenance des équipements ;



- ✓ permet également le paramétrage des automatismes (ventilation, éclairage, scénarios de signalisation ...) et l'adaptation des outils de supervision.

- ✓ permet des économies financières sur les consommations d'énergie, les coûts d'interventions confiées à des entreprises, coûts des contrats d'entretien des équipements

Le tri des déchets

GFC Construction adhère à une politique de "respect de l'**ENVIRONNEMENT**". Nous réduisons les émissions de déchets et pratiquons le TRI SELECTIF. Tous les compagnons y sont sensibilisés. Des panneaux de rappel définissent les actions "Entreprise" et celles propres au chantier.

Mais qu'est ce qu'un déchet ?

Est considéré comme déchet, tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation ; toute substance, matériau ou produit que son détenteur destine à l'abandon.

Sur le chantier, beaucoup de matériaux répartis en 5 bennes. Nous trions :

- ✓ Les cartons
- ✓ Les sols PVC
- ✓ Les D.i.B
- ✓ Le bois
- ✓ La ferraille

Les D.I.B. sont les déchets industriels banals tels que le carton, le plastique, le papier ou le verre. Ils ne contiennent pas de matières dangereuses et sont RECYCLABLES.

Les déchets dangereux (tels que les bombes aérosols, bidons d'huile,...) sont collectés dans des bennes spécifiques. Nos transporteurs sont agréés et nous en assurons leurs suivis.

Sur la base vie, un tri sélectif a également été mis en place, nous trions :

- ✓ Le papier et le carton
- ✓ Les ordures ménagères
- ✓ Les emballages plastiques
- ✓ Les cartouches d'encre
- ✓ Les piles

Chaque type de déchets à une valorisation différente en voici le détail :

La ferraille est broyée pour envoi dans une fonderie en Italie, pour être réutilisée.

Les déchets Industriels Banals sont les déchets qui ont le plus grand nombre de réutilisation possible :

- ✓ Les matières plastiques sont réutilisées pour faire des tuyaux en plastiques, ou pour faire des pulls ou vestes polaires.
- ✓ Les cartons et papiers sont lavés des encres avant d'être réutilisés.

Lorsque les déchets sont souillés par de la peinture ou par de l'huile, ils sont enfouis dans des décharges spécialisées.

Le bois est broyé pour faire des panneaux de particules, qui seront utilisés pour des meubles par exemple. Nous récupérons aussi les palettes non consignées pour être remise en circulation

Les chutes de PVC sont utilisées pour la fabrication des revêtements de sol, ou recyclé pour la fabrication de produits dérivés tels que les tuyaux d'arrosage ou les cônes de circulation routière.

Pour les déchets dangereux et aérosols ils subissent un traitement physico-chimique avant d'être incinéré et mis en décharge.

Fin février nous avons déjà produit 3500 tonnes de déchets, dont 1769 T de DIB, 896 T de déchets inertes, 652 T de bois, 182T de ferrailles et 3,5 T de déchets dangereux, 10 T de cartons et 10t de PVC.



Ne pas jeter sur la voie publique